



Atteinte à la vie privée ou usurpation d'identité ?

Par Jeanbalsec

Bonjour,

Il y a 11 ans je me suis séparé de ma compagne. J'apprends aujourd'hui qu'elle me piste régulièrement. Elle a notamment demandé des factures pour un hôtel et un gîte que j'ai loué. Elle n'était bien évidemment absolument pas concernée. Elle les produit contre moi en justice.. pour me faire retirer un droit de visite et autorité parentale. Ma question est simple : puis-je porter plainte et pour quel motif ? Merci d'avance pour vos réponses

Par kang74

Bonjour

Aucun .

Elle a demandé des renseignements, on les lui a donné, rien d'illégal .

Je doute que vous puissiez prouver qu'elle se soit fait passer pour vous ...?

Après est ce vraiment important dans le cadre d'un retrait de DVH et d'autorité parentale ?

Je ne peux que vous conseiller d'écouter ce que dit votre avocat, histoire de ne pas focaliser sur le doigt du sage si on vous montre la lune (technique courante pour que vous argumentiez sur ce qui n'est pas important dans la procédure, en oubliant ce qui l'est)